

ADAPTER SA POSTURE PROFESSIONNELLE, POUR FAVORISER L'ACCUEIL ET LA PRISE EN CHARGE D'UNE VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES

Pourquoi la posture est-elle essentielle ? *La posture professionnelle influence directement*

- La sécurité de la personne
- Le risque de violences secondaires
- La reprise de son pouvoir d'agir
- Sa capacité à parler
- La relation de confiance

Comprendre avant d'agir

Les violences conjugales

Elles correspondent à tout comportement exercé au sein d'une relation intime, et entraînant un préjudice physique, psychologique, sexuel, économique ou administratif, dans une logique de domination et de contrôle.

Ce n'est pas un conflit.

Un conflit oppose deux personnes sur un pied d'égalité.

Les violences conjugales reposent sur une prise de pouvoir et un déséquilibre de la relation. Elles concernent tous les milieux sociaux et sont souvent d'abord psychologiques avant de devenir visibles.

Comprendre l'emprise

La question n'est pas :
« Pourquoi ne part-elle pas ? »

Mais plutôt :
« Comment l'auteur met-il en place des stratégies pour qu'elle ne puisse plus partir ? »

L'emprise est un processus progressif qui :

- Altère le discernement
- Diminue la confiance en soi
- Augmente le seuil de tolérance aux violences
- Rend les décisions plus difficiles

Le contrôle coercitif repose sur :

- L'isolement
- La surveillance
- La peur
- La dépendance
- La privation de liberté
- La minimisation, le blâme et le déni des violences

Conséquences fréquentes :

- Culpabilité
- Honte
- Ambivalence vis-à-vis de l'auteur
- Peur
- Difficulté à demander de l'aide
- Psychotraumatismes



Les 6 repères d'une posture professionnelle soutenante



Croire la parole

La révélation est souvent longue et difficile. Accueillir sans mettre en doute.



Nommer les violences

Mettre des mots permet souvent à la victime de comprendre ce qu'elle vit.
Exemple : « Ce que vous décrivez correspond à des violences psychologiques. »



Écouter sans juger

Privilégier les questions ouvertes, la reformulation, les silences, l'écoute active.



Respecter le rythme

Chaque personne avance selon ses ressources, ses peurs et son niveau de sécurité.
Les allers-retours font partie du rythme et de la temporalité de la victime.



Informez sans imposer

Accompagner sans décider à la place. Présenter les droits, les ressources et les possibilités d'aide.



Explicitement le cadre

Préciser votre rôle, les limites de votre intervention, les règles de confidentialité, les situations où un signalement est nécessaire.

Les violences secondaires

Les violences secondaires sont provoquées par des réponses professionnelles inadéquates.

Exemples : Jugement • Minimisation • Mise en doute • Culpabilisation • Promesses irréalistes • Posture d'enquêteur ou de médiateur.

Conséquences : Renforce l'emprise • Accroît la culpabilité • Fragilise la confiance • Peut entraîner un renoncement aux démarches.



Une seconde violence peut renforcer la première.



Repères juridiques essentiels

Les violences au sein du couple constituent une circonstance aggravante.

Dépôt de plainte : déclenche une enquête.

Main courante : laisse une trace mais n'entraîne pas automatiquement une enquête.

Le secret professionnel peut être levé pour : protéger un mineur ou une personne vulnérable • avec l'accord d'une victime majeure • sans son accord lorsqu'il existe un danger grave et immédiat dans les conditions prévues par la loi.

Le professionnel agissant de bonne foi dans ce cadre bénéficie d'une protection juridique.